

Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOG, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

REGLEMENT INTERIEUR DU CCAS

Madame Jany Barrière-Guennoc, Conseillère Municipale déléguée à l'action sociale présente à l'assemblée la proposition du règlement intérieur du CCAS.

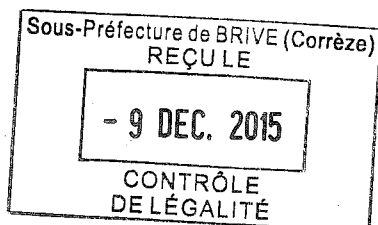
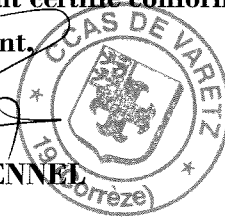
Les membres du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- approuvent le règlement intérieur du CCAS

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Nicolas PENNEL



**Centre Communal d'Action Sociale
VARETZ**

**Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015**

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOG, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

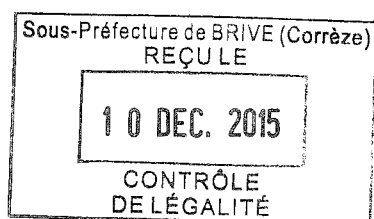
AIDE AU TRANSPORT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

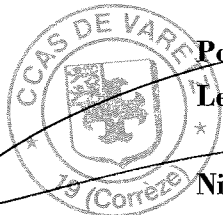
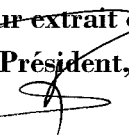
Monsieur le Président rappelle aux membres présents que le Conseil d'Administration du CCAS par délibération du 31 Juillet 2009 avait décidé de reconduire le secours financier apporté aux personnes âgées de 66 ans et plus et aux personnes handicapées en complément de celui apporté par l'Instance de Coordination pour l'autonomie du Canton de MALEMORT pour leur permettre de se déplacer en taxi.

Cette reconduction devait permettre de collecter auprès des bénéficiaires les certificats d'imposition de l'année N-2 afin de déterminer éventuellement un plafond de ressources pour le bénéfice de cette aide au transport.

Après examen de la situation de chacun des bénéficiaires, le Conseil d'Administration et à l'unanimité des membres présents :

- décide de poursuivre cette opération (remise de 12 titres par an et par personne d'une valeur de 3,05€)
- Précise que les tickets délivrés devront être écoulés dans l'année civile soit avant le 31 décembre de l'année en cours
- précise que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront inscrits au Budget du CCAS de chaque année tant qu'une décision contraire n'est pas intervenue.



**Pour extrait certifié conforme**
Le Président,

Nicolas PENNEL

Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOC, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

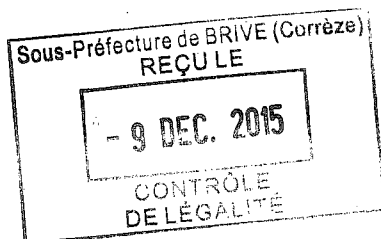
ORGANISATION REPAS DES AINES

Madame Jany Barrière-Guennoc expose à l'assemblée qu'elle a demandé deux devis pour la location de vaisselle du repas des aînés qui a lieu le samedi 5 décembre à l'Espace Colette : un à la Société ASVL de St Viance et un à la Société Loc'vaisselle 19 de Brive. Seule la société Loc'vaisselle de Brive a donné suite.

Madame Jany Barrière-Guennoc a aussi demandé un devis pour la décoration de la salle à l'Atelier Floral.

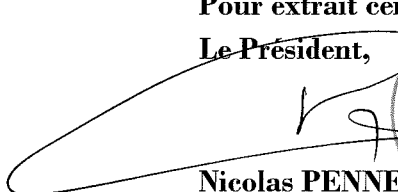
Les membres du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

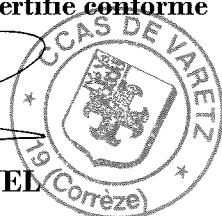
- Acceptent le devis de Loc'vaisselle 19 de Brive
- Acceptent le devis de l'Atelier Floral
- Précisent que ces sommes seront prélevées aux articles 6135 et 6232 du Budget CCAS 2015



Pour extrait certifié conforme

Le Président,


Nicolas PENNEL



2015-016

Centre Communal d'Action Sociale
VARETZ

Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOG, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

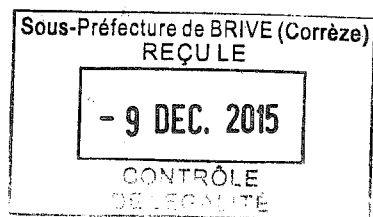
Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

ANIMATION DU REPAS DES AINES

Madame Jany Barrière-Guennoc présente à l'assemblée le devis de l'association « Toute ambiance pour vos soirées » pour l'animation du repas des Aînés le 5 Décembre 2015 d'un montant de 190€.

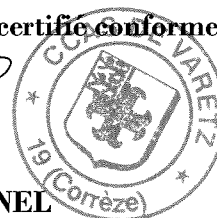
Les membres du CCAS et à l'unanimité des membres présents,

- confient l'animation du repas des aînés qui aura lieu le samedi 5 Décembre 2015 à l'Espace Colette à l'association « Toute ambiance pour vos soirées » représentée par M.François Fernandez moyennant la somme de 190€ TTC
- chargent Monsieur Le Président du CCAS de signer le contrat à intervenir
- disent que les crédits nécessaires au règlement de cette prestation sont inscrits au Budget CCAS 2015 à l'article 6232.



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Nicolas PENNEL



Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOC, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

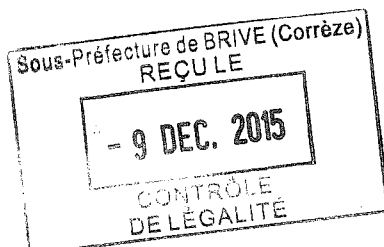
COLIS DES AINES

Madame Jany Barrière-Guennoc informe l'assemblée que les personnes âgées de 80 ans et plus n'ayant pu participer au repas des aînés se verront remettre un colis de Noël sur réservation.

Monsieur Jany Barrière-Guennoc présente le devis des Conserves Lapeyrie de Mansac à savoir 4 propositions de colis.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

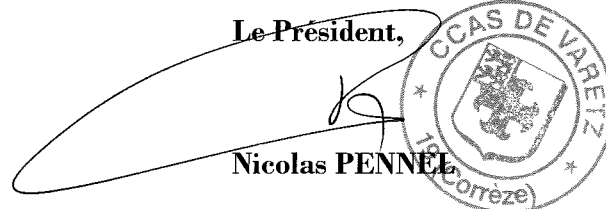
- retiennent la proposition du colis n°2 pour un montant TTC de 15€
- disent que les crédits nécessaires au règlement de cette prestation sont inscrits au Budget CCAS 2015 à l'article 6232.



Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Nicolas PENNEL



Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOC, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

REGLEMENT INTERIEUR DU CCAS

Madame Jany Barrière-Guennoc, Conseillère Municipale déléguée à l'action sociale présente à l'assemblée la proposition du règlement intérieur du CCAS.

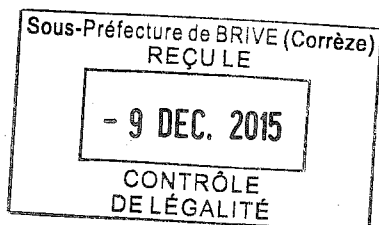
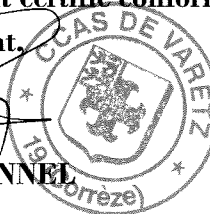
Les membres du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- approuvent le règlement intérieur du CCAS

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Nicolas PENNEL



**Centre Communal d'Action Sociale
VARETZ**

**Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015**

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOG, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

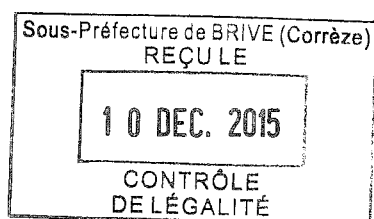
AIDE AU TRANSPORT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

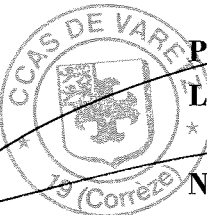
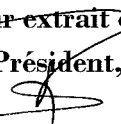
Monsieur le Président rappelle aux membres présents que le Conseil d'Administration du CCAS par délibération du 31 Juillet 2009 avait décidé de reconduire le secours financier apporté aux personnes âgées de 66 ans et plus et aux personnes handicapées en complément de celui apporté par l'Instance de Coordination pour l'autonomie du Canton de MALEMORT pour leur permettre de se déplacer en taxi.

Cette reconduction devait permettre de collecter auprès des bénéficiaires les certificats d'imposition de l'année N-2 afin de déterminer éventuellement un plafond de ressources pour le bénéfice de cette aide au transport.

Après examen de la situation de chacun des bénéficiaires, le Conseil d'Administration et à l'unanimité des membres présents :

- décide de poursuivre cette opération (remise de 12 titres par an et par personne d'une valeur de 3,05€)
- Précise que les tickets délivrés devront être écoulés dans l'année civile soit avant le 31 décembre de l'année en cours
- précise que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront inscrits au Budget du CCAS de chaque année tant qu'une décision contraire n'est pas intervenue.



**Pour extrait certifié conforme**
Le Président,

Nicolas PENNEL

Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOG, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

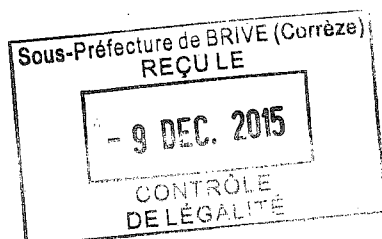
ORGANISATION REPAS DES AINES

Madame Jany Barrière-Guennoc expose à l'assemblée qu'elle a demandé deux devis pour la location de vaisselle du repas des aînés qui a lieu le samedi 5 décembre à l'Espace Colette : un à la Société ASVL de St Viance et un à la Société Loc'vaisselle 19 de Brive. Seule la société Loc'vaisselle de Brive a donné suite.

Madame Jany Barrière-Guennoc a aussi demandé un devis pour la décoration de la salle à l'Atelier Floral.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- Acceptent le devis de Loc'vaisselle 19 de Brive
- Acceptent le devis de l'Atelier Floral
- Précisent que ces sommes seront prélevées aux articles 6135 et 6232 du Budget CCAS 2015



Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Nicolas PENNEL

2015-016

Centre Communal d'Action Sociale
VARETZ

Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOG, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

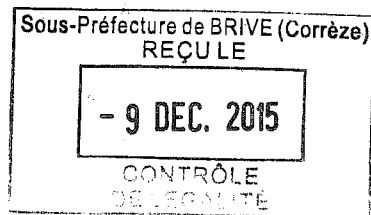
Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

ANIMATION DU REPAS DES AINES

Madame Jany Barrière-Guennoc présente à l'assemblée le devis de l'association « Toute ambiance pour vos soirées » pour l'animation du repas des Aînés le 5 Décembre 2015 d'un montant de 190€.

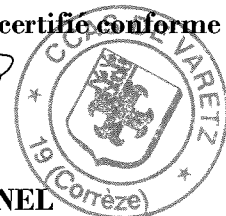
Les membres du CCAS et à l'unanimité des membres présents,

- confie l'animation du repas des aînés qui aura lieu le samedi 5 Décembre 2015 à l'Espace Colette à l'association « Toute ambiance pour vos soirées » représentée par M.François Fernandez moyennant la somme de 190€ TTC
- chargent Monsieur Le Président du CCAS de signer le contrat à intervenir
- disent que les crédits nécessaires au règlement de cette prestation sont inscrits au Budget CCAS 2015 à l'article 6232.



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Nicolas PENNEL



Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le vingt du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 09 Octobre 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J.BARRIERE-GUENNOG, B.BERTHY, M.A DESAILLE, F.BRUN, M.PACK

Absents excusés : F.ROULAND, S.LAPORTE

Absents : A.COURSIERE, S.DUMAS

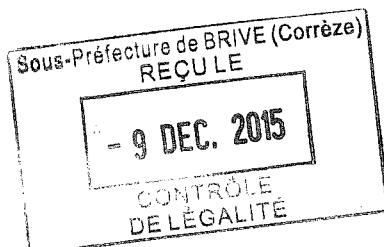
COLIS DES AINES

Madame Jany Barrière-Guennoc informe l'assemblée que les personnes âgées de 80 ans et plus n'ayant pu participer au repas des aînés se verront remettre un colis de Noël sur réservation.

Monsieur Jany Barrière-Guennoc présente le devis des Conserves Lapeyrie de Mansac à savoir 4 propositions de colis.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- retiennent la proposition du colis n°2 pour un montant TTC de 15€
- disent que les crédits nécessaires au règlement de cette prestation sont inscrits au Budget CCAS 2015 à l'article 6232.



Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Nicolas PENNEL

